Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIIIe ANNÉE — No 27 10 JUILLET 1937

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *S. P. R. Déclaration du Comité central.* — VAUD : *Bureau S. P. V.* — *Démissionnaires.* — *Au corps enseignant.* — *Jubilaires.* — *Conférence R. Rothe.* — *Nos bâtiments d'école.* — *Ecolier romand et Journal des parents.* — GENÈVE : *U. I. P. G. - Messieurs : Compte rendu de l'Assemblée générale du 28 juin.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire permanente.* — INFORMATIONS : *Les belles vacances en Suisse et à l'Etranger.* — *VIIIe congrès international du dessin.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : HANS SIEGRIST : *L'habitation tessinoise (tableaux scolaires suisses).* — J. S. : *Des cours ménagers pour les garçons.* — INFORMATIONS : *Exposition d'estampes en couleurs.* — *Concours pour une brochure d'éducation sexuelle.* — LECTURE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

*A partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 4 septembre, l'*Educateur *paraîtra tous les 15 jours.*

S. P. R.

Déclarations du Comité central pour la séance du 28 juin 1937.

Dans l'*Educateur* du 17 avril 1937, et par la plume de son président, G. Willemin, le Comité central de la Société pédagogique romande a exposé les raisons pour lesquelles il avait cru bon de clore le débat provoqué par un compte rendu de notre collègue J. Rochat, ancien président de la Romande.

Ces raisons n'ont pas paru péremptoires à un certain nombre de collègues et le comité de l'U. I. P. G. (Messieurs) a demandé au Comité central de nouvelles précisions sur cette affaire.

Désireux d'éviter toute équivoque et de dissiper tout malentendu au sujet des diverses interprétations qui ont pu être faites en ce qui concerne sa décision, prêt à s'expliquer franchement chaque fois que cela sera nécessaire, le Comité central déclare à l'intention de la section genevoise ce qui suit :

1. Le Comité central actuel n'a pas eu à prendre position au sujet de l'article tout personnel de J. Rochat, ni en ce qui concerne les termes, ni au sujet de sa parution, cette publication ayant été faite sous le comité précédent.

2. En décidant la clôture du débat, à la suite du recours de Grec, le Comité central ne s'est occupé ni des personnalités en cause, ni des idées défendues d'un côté ou de l'autre ; il n'a eu en vue que l'intérêt de la S. P. R. Il a estimé qu'il aurait été nuisible de prolonger un débat mal engagé (l'attitude du Syndicat national français étant une ques-

tion concernant nos collègues de France et dans laquelle nous n'avons pas à nous immiscer). La décision prise par le Comité central lui a donc été dictée avant tout par un souci d'opportunité.

3. Il est entendu que le Comité central est prêt à examiner la question des relations de la S. P. R. avec des associations étrangères ou internationales et à la faire trancher par les organes compétents.

4. Le Comité central ne peut accepter le reproche d'avoir abusé de son pouvoir : en décidant la clôture du débat, il est resté dans les limites des compétences qui lui sont accordées par les statuts et les règlements.

5. Pour conclure, le Comité central donne l'assurance qu'il a agi avec impartialité, n'ayant eu en vue que la bonne marche de notre fédération. Il ne pourrrait accepter aucun blâme à cet égard.

Décidés à travailler pour le bien et la prospérité des associations d'instituteurs et de leurs membres, déterminés à écarter tout ce qui peut diviser les éducateurs romands, s'appliquant à faire de notre journal un instrument de progrès professionnel qui ne soit inféodé à aucun parti politique ou à aucune mystique, les membres du Comité central ont besoin de la confiance de tous pour pouvoir œuvrer utilement.

Cette confiance, ils la demandent et comptent, pour être jugés, sur l'esprit de bonne camaraderie et de bonne confraternité qui doit régner entre les membres d'une corporation comme la nôtre.

Le Comité central romand.

VAUD

BUREAU S. P. V.

Pendant les vacances, soit du 12 juillet à fin août, le bureau de Mauborget est fermé.

La correspondance, courante ou urgente, doit être adressée directement à M. Borloz, président, St-Prex.

DÉMISSIONNAIRES

Les membres de la S. P. V. quittant l'enseignement au cours de l'année 1937 doivent envoyer au Comité central leur lettre de démission **au plus tôt**, « six mois à l'avance », aux termes du Code civil, art. 70.

Prière aux intéressés d'en prendre bonne note, afin d'éviter les complications administratives.

Nous rappelons que les demi-cotisations n'existent pas, sauf pour les brevetés de l'année en cours et que, pour le journal comme pour toutes prestations concernant les sociétaires, l'année se termine au 31 décembre.

Comité S. P. V.

AU CORPS ENSEIGNANT

A propos de manuels.

Nos élèves ont tous en mains un certain nombre de manuels dont ils se servent jour après jour et dont ils tirent la substantifique moelle assimilable.

Les maîtres ont de leur côté pour compléter leur bagage pédagogique, pour renouveler leur méthode, quelques guides officieux ou officiels, que chacun emploie à sa manière, suivant que la matière traitée crée ou non en lui la résonance vivifiant ses propres conceptions.

Nous aimerions, au Comité S.P.V. et dans le *Bulletin corporatif*, nous occuper de quelques-uns de ces manuels d'élèves, les classer en quelque sorte par ordre de valeur, afin de donner, aux chefs qui se proposent la revision, la disparition de l'un ou l'autre d'entre eux ou la création d'un nouveau, l'appréciation judicieuse du corps enseignant en fonctions.

Vous avez tous, comme maîtres, critiqué les manuels donc vous devez vous servir, vous avez accordé à l'un ou à l'autre vos louanges, tout en exprimant un désir pour une prochaine édition. Vous avez souhaité pour une branche ou l'autre un remaniement, une adjonction, des suppressions. Cela, il faut le dire dans notre *Bulletin*.

Collègues de tous les degrés, prenez votre bonne plume, et soyez les artisans de votre matériel d'enseignement puisque c'est vous surtout qui pouvez vous rendre compte des défauts et des qualités des guides-outils remis à l'enfant pour vous aider à l'instruire et pour lui aider à s'instruire lui-même. Faites-nous part de vos expériences (si vous tenez à l'anonymat, il sera respecté) ; nous publierons en automne les résultats de cette enquête et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Adresser vos lignes longues ou courtes — travaux utiles des vacances prochaines — à la soussignée ou à M. *Borloz*, président, *St-Prex*. L. Cz.

CONFÉRENCE R. ROTHE

Le grand rénovateur de l'enseignement du dessin, M. le professeur R. Rothe, de Vienne, donnera le lundi 12 juillet, à 5 h. 15 (et non le samedi comme on l'avait annoncé précédemment) à l'Aula de l'Ecole normale de Lausanne une conférence publique sur les *Conceptions modernes de l'enseignement du dessin*. Cette conférence sera donnée en allemand, mais traduite au fur et à mesure en français, et constamment illustrée de croquis au tableau noir.

Tous les maîtres voudront profiter de cette occasion unique de faire connaissance avec un maître dont la renommée a passé depuis longtemps les bornes de son pays natal.

JUBILAIRES

Vingt-cinq ans d'enseignement dans la même localité, ce n'est pas rare. Mais toutes les communes ne pensent pas à fêter particulièrement ces noces d'argent pédagogiques. Nous relevons donc avec plaisir le joli geste des autorités de La Tour-de-Peilz qui ont organisé une petite cérémonie en l'honneur de nos deux collègues, Mme Serex et M. Forel. Les attentions entretiennent l'amitié et la bonne entente entre autorités et éducateurs : c'est le bien de l'école dans tous les domaines. L. Cz.

NOS BATIMENTS D'ÉCOLE

Extrait du rapport de promotions des écoles de Lausanne :

« ...Grâce à un crédit spécial de 365 000 fr. voté par le Conseil communal à titre de lutte contre le chômage dans l'industrie du bâtiment, une quantité de travaux de réfection ont pu être effectués l'été dernier, pour le plus grand bien de nos bâtiments scolaires. La plupart de ces travaux répondaient d'ailleurs à des nécessités urgentes et faisaient partie d'un programme qui n'avait pu être réalisé plus tôt faute de disponibilités budgétaires. Nous sommes heureux que l'on ait compris que les économies réalisées sur l'entretien des bâtiments finissent pas coûter très cher et que la « belle école », claire, attrayante, bien entretenue, d'un charme accueillant, est en même temps éducatrice parce que d'elle-même elle incite les enfants à de meilleures habitudes de disicpline, de tenue, d'ordre et de propreté... »

* * *

Centime pour le travail. — Les subsides suivants ont été accordés par le Conseil d'Etat pour réparations : collèges de St-Légier-la Chiésaz, 1200 fr. ; d'Oron-le-Châtel, 165 fr. ; cuisine d'Echichens, 1250 fr. ; toiture du vieux collège, Vernex, 6000 fr.

Les collègues voudront bien nous faire part des réfections importantes effectuées à des collèges et spécialement à des **appartements**. Le vœu de la section d'Yverdon ayant été transmis au Département de l'Instruction publique, M. Jaccard avait assuré le comité S. P. V. qu'il accorderait une attention particulière aux cas de réparations urgentes qui lui seraient signalées par MM. les inspecteurs ou par les instituteurs.

* * *

Législation régissant les constructions scolaires [1].

La construction et la disposition des bâtiments d'école sont soumises dans la plupart des pays à des règlements précis. La plus grande importance est attachée à l'hygiène, mais le côté esthétique est aussi soigneusement examiné... On a enfin compris que l'école

[1] Bureau international d'Education, Genève.

est un élément de la vie de l'enfant et qu'il doit s'y trouver dans les meilleures conditions physiques et morales.

L'emplacement de l'école doit être choisi avec soin. Les classes ne doivent pas s'ouvrir sur une rue, et, dans certains pays, il faut que les élèves placés dans le coin le plus reculé de la classe puissent voir un coin assez large du ciel !

Eclairage rationnel, aération suffisante, murs et planchers lavables, salles spacieuses, cela ne suffit pas ; il faut encore que la classe soit accueillante, et les teintes claires et douces flattent la vue sans la fatiguer. Les enfants qui passent tant d'heures à l'école prendront dans un beau bâtiment l'habitude des lignes belles et simples, des proportions justes et harmonieuses.

Il faut savoir gré à tous les gouvernements qui ont attaché une importance à l'esthétique pour le développement de l'enfant d'après le *Mouvement féministe*.

Préaux publics. — Un conseiller communal de Lausanne a demandé « que les préaux scolaires fussent mis à la disposition des écoliers en dehors des heures de classe, car les enfants ne sauraient jouer impunément dans la rue... »

Idée intéressante qui se heurte à une question de surveillance et d'organisation. Reste à savoir si ces jeunes gens viendront avec plaisir se délasser dans un espace bien délimité, où il faudra prendre garde aux vitres voisines, aux arbres, aux barrières... Un terrain vague de football fera certainement bien mieux leur affaire en dehors de leurs exercices réguliers de pupilles des sociétés de gymnastique. « L'essentiel, c'est que les inspirateurs sachent attirer, faire agir et retenir la jeunesse. » Evidemment ! L. Cz.

ÉCOLIER ROMAND ET JOURNAL DES PARENTS

Le comité de ces deux publications a tenu sa séance annuelle le 3 juin. Les rédacteurs, Mlle Savary et M. Laurent, ont présenté des rapports complets et très intéressants.

L'*Ecolier romand* va son petit bonhomme de chemin. Le déficit de l'exercice écoulé est de 1300 fr. environ. Malgré tous les efforts de la rédactrice pour rendre intéressant ce journal des enfants, le nombre des abonnements a diminué. Et pourtant, la feuille réservée aux petits a plu et a amené un assez grand nombre de lecteurs nouveaux. L'*Ecolier* publiera désormais une chronique philatélique simple avec conseils pratiques. Ce sera nouveau et goûté.

Souhaitons bonne chance à l'*Ecolier* romand : recommandons-le à nos élèves et tirons-en tout le profit possible dans nos classes.

Le *Journal des parents* est une heureuse conclusion pratique du Congrès romand de Porrentruy. Cette publication, fort bien écrite,

est destinée à faire le pont entre l'école et la famille. Sans parler spécialement de questions pédagogiques, elle crée une compréhension du travail scolaire et fait naître un mouvement de sympathie pour l'école. Les lecteurs de ce journal peuvent mieux se rendre compte des difficultés des maîtres d'école, et apprécier leur effort pour éduquer et instruire les enfants. C'est donc à nous, instituteurs, de parler à nos connaissances de cette intéressante publication mensuelle, et de la répandre le plus possible. En le faisant, nous rendrons service à la famille et à l'école. A. B.

GENÈVE U. I. P. G. — MESSIEURS

Compte rendu de l'assemblée générale du 28 juin 1937.

De nombreux collègues ont répondu à la convocation.

Il sera donné lecture du procès-verbal à la prochaine assemblée générale.

Deux collègues, MM. Paul Puhl et René Martin, sont admis comme membres actifs de l'U. I. P. G. Le président leur souhaite une cordiale bienvenue.

La discussion au sujet de la clôture par le Comité central de la S. P. R. d'un débat dans l'*Educateur*, est reprise. (Débat à propos d'un compte rendu de Julien Rochat). Besté et Déthurens, au nom d'un certain nombre de collègues, protestent contre l'attitude de l'ancien président de la S. P. R. et contre la clôture de ce débat, par le Comité central de la « Romande ».

Willemin, président du Comité central de la S. P. R., regrette qu'il y ait eu conflit entre vingt-quatre collègues et le Comité central. Il renseigne l'assemblée sur les motifs qui ont poussé le Comité central à clôturer définitivement le débat. Puis il donne lecture d'une série de *déclarations* du Comité central, déclarations publiées à la suite du compte rendu. Puis l'assemblée est appelée à se prononcer entre les motions de Besté et celle de Dunand.

Motions Besté.

L'U. I. P. G., renseignée sur les suites de la publication par M. Rochat, du compte rendu du congrès de Lille, en 1936, Syndicat national des instituteurs français : soucieuse d'affirmer de nouveau sa complète neutralité politique et religieuse, condition essentielle au maintien d'une collaboration loyale et utile entre ses membres :

1. Regrette que le Comité central de la S. P. R. ait cru devoir confirmer la clôture du débat décidée prématurément par M. le rédacteur Grec, regrette d'autant plus cette décision que M. Rochat avait manqué d'objectivité et de courtoisie en insinuant entre autres que les protestataires n'avaient pas lu l'article incriminé, relève que les motifs du Comité central sont contestables, constate que le délégué

de la S. P. R., M. Rochat, en prononçant au congrès de Lille des paroles *qu'un très grand nombre de ses collègues* ne sauraient approuver, a manqué à la lettre et à l'esprit des statuts de la S. P. R.

2. Demande que le nécessaire soit fait auprès des sections de la S. P. R. pour qu'elles examinent attentivement la question de nos rapports avec le S. N. et avec la F. I. A. I.

3. Demande enfin que ces motions soient envoyées au Comité central de la S. P. R. par l'U. I. P. G. et publiées dans le prochain numéro de l'*Educateur*.

Motion Dunand.

« L'U. I. P. G. (section des Messieurs), après avoir entendu en assemblée générale du 28 juin 1937 les déclarations du Comité central de la S. P. R., et notamment celle contenue sous chiffre 3 au sujet des relations de la S. P. R. avec les associations étrangères ou internationales, fait confiance au Comité central, l'assure de tout son appui dans la mission qu'il poursuit et décide de passer à l'ordre du jour. »

La motion Dunand est acceptée par 48 voix, contre 23 en faveur de celles de Besté.

La discussion au sujet des examens de fin d'année est renvoyée à la commission pédagogique qui se réunira le mercredi 30 juin, à 16 h. 30, Ecole du Grutli, salle 7.

Sur la proposition de Passello, l'article 17 du règlement de l'*Educateur* serait ainsi modifié : « Seul le Comité central est compétent pour clore un débat ».

Cette proposition est acceptée. Ph. G.

NEUCHATEL EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Elle sera fermée du 17 juillet au 28 août inclusivement. Dernière distribution: samedi 10 juillet, entre 14 et 16 h., au collège de la Maladière. M. M.

INFORMATIONS

LES BELLES VACANCES EN SUISSE ET A L'ÉTRANGER

La Ligue internationale « La Paix par l'Amitié », a créé depuis 1931 de nombreux centres dans différents pays d'Europe, où la jeunesse de toute nationalité peut aller passer ses vacances.

Cette organisation, fondée à Londres et connue sous l'abréviation I.F.L. (International Friendship League), est une organisation libre, sans aucune tendance politique et dépourvue de tout sectarisme. Elle n'a pas de caractère commercial. Son seul but est de faciliter les visites de jeunes gens d'un pays à l'autre et de leur

donner, grâce à la vie des camps de vacances où ils se trouvent réunis, l'occasion de se connaître et de s'apprécier. Ainsi peuvent naître de réelles amitiés entre jeunes de nations différentes, amitiés qui, dans le domaine des relations internationales, permettront une meilleure coopération pacifique et une meilleure compréhension d'homme à homme et de peuple à peuple.

Actuellement plus de quarante centres (Hôtels, Ecoles ou Universités, Maisons campagnardes, chalets de montagne) en Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, Suisse, Suède et Tchécoslovaquie, offrent des vacances variées, à des prix très modérés (de 20 à 50 fr. par semaine suivant les pays).

Dans chaque centre, des chefs de camps accueillent les hôtes étrangers, leur font visiter les beautés et monuments de la région et s'efforcent d'organiser des réunions amicales, des causeries avec la jeunesse habitant les environs. En Suisse, quatre centres existent déjà (Montreux, Les Diablerets, Berne et Genève) où de très nombreux hôtes viennent passer leurs vacances.

Mais il serait à souhaiter aussi que de nombreux Suisses s'inscrivent pour les centres étrangers et profitent ainsi de l'occasion qui leur est offerte d'aller visiter des pays qu'ils ne parcourront pas comme de simples voyageurs, mais où ils seront accueillis comme des amis.

Le Comité suisse (président M. le Dr E. Ceresole, de Lausanne) serait heureux de voir un grand nombre de nos compatriotes participer à ces vacances de l'I.F.L.

Le Secrétariat suisse de l'I. F.L., 5, avenue Léon Gaud, Genève, donnera, sur demande écrite, tous renseignements complémentaires concernant les centres de vacances de cet été. M. G.

VIIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DU DESSIN

Il se tiendra du 30 juillet au 5 août, à Paris sous le haut patronage du Président de la République française. Des délégués venus du monde entier (le Japon à lui seul en envoie 14) discuteront plusieurs questions, entre autres les suivantes :

1. Les erreurs et les lois du dessin enfantin, les moyens de les prévenir.
2. L'enseignement moderne de la composition décorative.
3. La réforme de l'écriture.

Des excursions en commun seront organisées après le Congrès en Normandie, en Alsace-Lorraine, dans la Loire, etc., pour visiter les musées et les monuments artistiques.

Pour tous renseignements on peut s'adresser à M. *Louis Machard*, professeur, secrétaire général du Congrès, 31, rue Campagne-Première, *Paris* XIVe.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

L'HABITATION TESSINOISE *(Suite)*

C'est dans la Léventine moyenne que commence la culture du châtaignier ; elle s'étend jusqu'à la frontière. La vallée du Pô l'ignore ; il faut aller jusqu'aux Apennins pour apercevoir à nouveau des forêts. Les plus grands arbres s'élèvent à Peccia, dans la vallée du Lavizara. Le spécimen le plus important a plus de 9 mètres de tour.

On rencontre au Tessin des oliviers, dont quelques exemplaires rabougris se trouvent sur le chemin de Gandria, du côté de la rive, et dans quelques endroits au bord du lac. Ce sont avant tout des curiosités et leur importance économique est nulle. Parmi les plantes très méridionales, on peut citer la gledischia, que l'on aperçoit sur le chemin de Magliaso à Pontetresa, à droite de la route. De rares fruits poussent sur ses branches. La douceur du climat de Brissago fait prospérer un arbousier, dans un magnifique jardin, à gauche du chemin qui mène à la frontière. Il porte des fruits odorants qui rappellent la fraise, mais sont parfaitement insipides. C'est du bois de cet arbre que les Espagnols tirent les grands peignes auxquels se fixent les mantilles, ce voile de dentelle des dames. Quelques eucalyptus sont aussi plantés qui jamais n'atteignent la hauteur de ceux de Bellaggio, sur le lac de Côme. Une curiosité, c'est le camphrier de l'ancien établissement d'éducation San Carlo à Locarno. Palmiers, orangers, citronniers, en tant qu'arbres de culture, ne peuvent être pris en considération. Ce n'est que dans les contrées méditerranéennes qu'ils trouvent leur climat.

L'osteria attend une grande affluence dimanche pour son *Ballo campestre.* Une affiche aux couleurs tessinoises invite à une soirée dansante à l'occasion de la vendange. Le plaisir de vivre des Tessinois s'exprimera, même sans l'aide du *Nostrano*, par des chansons, des danses et une gaîté de bon aloi. La dénomination d'osteria cède malheureusement le pas au Tessin à celle de Ristorante. On aime particulièrement la grotto, dont la salle est creusée aux flancs du vignoble. Le courant d'air y maintient, même en été, les boissons fraîches. A Sotto-Ceneri, se trouve la Canvetto, grotte de ce genre, qui n'est ouverte que le dimanche. La *trattoria* et la *locanda* offrent de simples repas aux voyageurs, tandis que l'*Albergo* est une sorte d'hôtel. La grotto et l'osteria changent de nom au gré des propriétaires. Elles portent des enseignes dont le sens échappe à l'étranger. Tel l'osteria *del pan perdù* à Carona. La signification de ce pain perdu reste un secret.

Tables, colonnes, planchers, escaliers, piliers, tout est de granit.

Le bois de construction manque. Ce que peut fournir le châtaignier ou le hêtre — l'arbre le plus commun dans la partie sud du canton — ne suffit même pas à la livraison des poteaux téléphoniques. Le reboisement fait cependant d'importants progrès, surtout à Malcantone, depuis que les jeunes pousses sont protégées de la dent des chèvres par des fils de fer et que les incendies de forêts se font plus rares.

La place devant l'osteria est pleine, cet après-midi, du bruit léger des vagues et d'un chant monotone et bizarre qui semble d'un oiseau. Pourtant nul plumage ne se montre. Enfin on découvre le chanteur infatigable ; c'est un gros grillon noirâtre qui, de la branche du châtaignier, lance son incessante mélopée. Dans les bois, les fauvettes sont bien représentées ; un milan, au-dessus du lac, plonge vers l'eau. C'est en vain que l'on chercherait une corneille dans les environs. Un magnifique lézard nous montre un instant son corps d'un vert éclatant. Au-dessus du lit, contre la paroi, un scorpion vous effraie. Mais c'est à peine si l'on entend parler d'un méfait de cet insecte typiquement tessinois.

La Tessinoise, si elle doit transporter un fardeau sur une grande distance, ne le prend pas à son bras, comme la signorina son panier. C'est sur la tête qu'elle le pose. Comme les soccoli l'empêchent, quand la pente est forte, de bien poser le pied, elle doit chercher dans la souplesse son équilibre. De là vient sa démarche élastique et bien rythmée. Dans leur simplicité, leur naturel, leur amabilité, leur bonne humeur, les Tessinoises s'opposent heureusement à la lourdeur et au sérieux des femmes du Nord.

Le pêcheur semble n'avoir fait aucune prise remarquable. Sa barque en mauvais état et d'un modèle peu courant doit en être la cause. Les poissons de Pontresina sont particulièrement renommés.

Les lignes verticales du paysage, les piliers, les cyprès trouvent leur achèvement dans le clocher de l'église avec l'élégante roue du carillon qui donne au Tessin son charme particulier. Toute la paroi de l'église est couverte d'un gigantesque saint Christophe, le saint si honoré au moyen âge. Après avoir, selon la légende, été le serviteur du diable, il entra au service d'un passeur, qui portait d'une rive à l'autre d'un fleuve les voyageurs. C'est ainsi qu'il porta un jour sur ses épaules un enfant qui se révéla le Maître du monde, et qu'il le plongea en plein courant pour le baptiser. Plus souvent encore que ce porteur du Christ, on rencontre dans les églises, l'image de saint Roch, le patron des pestiférés. Quantité de pélerinages et d'hôpitaux lui sont dédiés. De la main, il indique sur sa hanche un bubon pestilentiel ; il jouit encore aujourd'hui d'une grande considération.

Dans leur berceau, les Tessinois ont trouvé, comme cadeau

des muses, le don des arts, de la peinture et de la sculpture. Aussi n'est-il pas de petit village, si retiré soit-il, qui ne s'enorgueillisse d'un artiste, mettant, à loisir, ses pinceaux ou son ciseau au service de son pays natal. Les tombeaux des hameaux reculés, les tableaux et les sculptures des vieilles églises réservent d'heureuses surprises. On songera à la Sainte Cène de Ponte-Capriasca, à la décoration de l'église de Carona, aux magnifiques peintures de l'église à la madonna d'Ongero, derrière Carona.

C'est en vain que nous cherchons, dans ce tableau, un jeune homme ou un écolier. La vendange ou la récolte des châtaignes les occupent. Peut-être les enfants sont-ils à l'école ou à l'Asilo infantile, ce jardin d'enfants qui ne manque en aucun village et prouve combien les Tessinois participent à la culture de leur patrie, jusqu'à surpasser dans ce domaine leurs compatriotes du Nord.

Hans SIEGRIST.

Compositions.

Nous discutons de la valeur géographique, culturelle et artistique du tableau. L'attention est attirée sur ce peuple travailleur et bien doué de l'autre côté du Gotthard. Des gravures tirées d'illustrés sont rassemblées par les élèves. (Le maître peut s'aider lui-même de la *Svizzera italiana de G. Atanastasi* et de l'*Anthologie de Tosetti*.)

Nous cherchons quels sont les travailleurs qui parlent italien : les maçons, les gypsiers, les tailleurs de pierres, les cordonniers, les marchands de fruits, les marchands de marrons, les musiciens, les sculpteurs, les peintres. Nous remarquons que l'Italien sait jouir de son repos. C'est de lui que nous vient cette notion de l'oisiveté, du dolce farniente, et non pas l'art d'exercer son corps et son esprit. Les enfants observent le génial désordre de certains ateliers et de certaines cuisines et devinent peut-être qu'il est deux espèces de propreté : l'une, naturelle, allant de soi, et l'autre, presque maladive, acquise aux dépens du bien-être, le torchon à poussière à la main. Nous devons dire aussi aux enfants que le Tessinois, très sobre chez lui, ne se relâche de sa sobriété qu'une fois loin de son pays.

Les titres varient selon les circonstances : Les familles tessinoises de notre village. Tessinois au travail. Le marchand de marrons. Mes premiers essais de conversation en italien. Dans la cucina italiana ; mets italiens. Une famille de musiciens. Mes camarades qui parlent italien. Autres lieux, autres mœurs.

Partout, on peut trouver un petit figuier, un jasmin, un camélia, un laurier-rose, parfois un citronnier, un oranger, un magnolia. Dans le parc de la ville, en été, il y a un palmier. Ils font penser à un climat plus doux.

Plantes et arbres étrangers dans les jardins ou les serres. Le jardin de la cure. Des fruits du Midi.

Le commerce et le transport des marchandises peut offrir le thème de certains travaux :

Le chemin de fer du Gotthard (voyageurs et marchandises). Visite d'une équipe tessinoise.

De la vie même au village, nous pouvons tirer : Une demi-heure plus tard. Quant aux élèves qui ont déjà observé des Tessinois au bal, ils peuvent se donner libre carrière dans : Au ballo campestre.

Enfin notre propre village peut être décrit et caractérisé : Heures calmes. Description de notre village. Par un brûlant après-midi.

Hans SIEGRIST.
Traduction R. J.

DE L'ÉCOLE A LA VIE

DES COURS MÉNAGERS POUR GARÇONS ?

Comment, n'est-il pas suffisant que les jeunes filles apprennent à faire la cuisine à l'école plutôt que dans leur famille ? Veut-on encore donner des cours ménagers aux garçons ? diront bien des personnes non averties. Laissons nos fils faire de la gymnastique et du sport ; de grâce, éloignons-les de tout ce qui concerne les travaux réservés habituellement à la femme, penseront bien des mamans qui cependant peinent à leur foyer du matin au soir.

Et pourtant ! Nous estimons que les garçons, comme les jeunes filles devraient pouvoir soulager leur mère (qui ne connaît pas la journée de 8 heures...) en préparant les repas à sa place lorsqu'elle est malade ou retenue hors du foyer par des occupations diverses. Obligés de mettre la main à la pâte, les garçons apprendraient à estimer le travail souvent pénible et absorbant de leur mère, plus tard ils comprendraient mieux aussi celui de leur épouse.

On sait d'autre part que de plus en plus les jeunes voyagent par monts et par vaux, aussi est-il bon qu'ils sachent se tirer d'affaire dans leurs pérégrinations, qu'ils soient capables de préparer des repas convenables durant leur séjour dans les cabanes des clubs alpins ou dans les auberges de jeunesse. — Ces dernières ont pris un développement réjouissant, il en existe plus de 200 à l'heure actuelle en Suisse.

Au point de vue de l'O. P. un enseignement ménager donné aux garçons permettrait de déceler chez eux des aptitudes pour certaines professions (cuisiniers, confiseurs, sommeliers, etc.) qui, en Romandie, sont le plus souvent exercées par des étrangers ou par de jeunes Suisses allemands.

Enfin les enfants qui ne réussissent pas dans les devoirs purement scolaires (orthographe, arithmétique, rédaction) developperaient, nous semble-t-il, leurs aptitudes manuelles, en travaillant dans les locaux ménagers de nos Ecoles. J. S.

INFORMATIONS

EXPOSITION D'ESTAMPES EN COULEURS

Oeuvres des petits maîtres bernois des XVIIIe et XIXe siècles au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds.

Grâce au savoir-faire et à la diligence de l'actif président du groupe chaux-de-fonnier de la Société d'histoire, M. René Junod, celle-ci a réussi à organiser, en collaboration avec la Société des amis des arts, une exposition d'un très grand intérêt.

Deux cent cinquante dessins, gravures et aquarelles ornent les parois de deux grandes salles. Grâce à l'obligeance de M. de Mandach, conservateur, l'ancienne collection Engelmann, déposée par la Fondation Gottfried Keller au Musée des Beaux-Arts de Berne, a revu le jour et 140 exemplaires, parmi les plus beaux, sont exposés pour la plus grande joie des artistes et des amoureux du passé. Cette exposition est donc unique et d'un intérêt capital.

Ainsi que l'écrit un chroniqueur, M. M. Jeanneret, « elle nous permet de revivre dans cette Suisse idyllique du XVIIIe siècle, épargnée par la guerre, avec ses campagnes bien cultivées et organisées, ses villes heureusement gouvernées, dans l'aisance produite par l'industrie domestique des lainages, des tissages et des soieries. Les mœurs étaient naïves et pures, les esprits s'éveillaient à la science, les sentiments aux beautés naturelles. Les écrits d'un Albert de Haller, puis ceux de Rousseau ayant éveillé l'attention de l'étranger, nombreux étaient les voyageurs qui venaient contempler nos lacs et nos montagnes. Or, c'est dans cette vie intellectuelle et morale ainsi que dans le besoin de fournir aux étrangers des souvenirs et des documents, que cette école suisse prit ses racines ». Après J.-L. Aberli et Freudenberger, dont les œuvres ont été popularisées par l'image, et qui « tous deux recoururent à une technique composite : un dessin au trait reproduit par la gravure, aquarellé ensuite à la main », toute une école s'adonna à cet art délicat et plein de charme. Nous ne faisons que citer les noms de Dunker et Sprünglin dont on peut admirer les œuvres les plus caractéristiques.

Plus tard apparaissent Rieter, Lory le père, Lafond et König ; une troisième génération, représentée par Lory le fils et Luttringshausen, déborde sur le XIXe siècle. Les 35 aquarelles originales de Gabriel Lory méritent une mention spéciale ; elles servirent de modèles aux gravures en couleurs illustrant le bel ouvrage du « Voyage de Genève à Milan », publié sauf erreur par Osterwald, et les 18 préparées par Luttringshausen pour un « Voyage de Bâle aux sources du Rhin » qui, lui, n'a jamais paru. C'est à M. Maurice Perregaux que l'on doit le prêt de cette collection unique, jamais sortie encore, croyons-nous, des archives de la famille.

Nous laissons aux visiteurs de l'exposition, qu'il faut souhaiter

très nombreux, la joie de découvrir les œuvres charmantes et si recherchées encore aujourd'hui, des autres petits maîtres de l'école bernoise. Le but de ces lignes est d'engager tous nos collègues de la S.P.N., et même ceux de la Romande qui ont appris, il y a un an, à connaître le chemin de La Chaux-de-Fonds, à consacrer une journée de leurs vacances à la visite de cette exposition qui en vaut la peine.

Elle est ouverte jusqu'au 15 août tous les jours, de 14 à 17 heures, le dimanche, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. R.

CONCOURS

pour une brochure d'éducation sexuelle et de préparation au mariage pour les garçons adolescents (15-18 ans).

I. Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale ouvre un concours pour la rédaction d'une courte brochure d'éducation sexuelle et de préparation au mariage pour les garçons adolescents de 15 à 18 ans. Pour pouvoir être primés, les travaux devront suivre les directives suivantes :

1. La publication devra traiter franchement, sobrement et avec tact :

a) Les principaux aspects de la question sexuelle telle qu'elle se pose à l'adolescent, notamment : but des organes génitaux, leur hygiène, l'onanisme ; relations entre sexes, dangers de la prostitution et des maladies vénériennes.

b) Présenter simplement l'idéal du mariage et comment le jeune homme peut et doit s'y préparer. (La question des loisirs, lectures, dancings, cinéma, sera abordée.)

Les candidats pourront se documenter gratuitement à la bibliothèque H. S. M., Grand-Pont 2, Lausanne.

2. Le ton sera vivant ; l'auteur pourra user du dialogue ou de l'anecdote, citer des faits vécus. Il pourra se placer sur le terrain spirituel, mais non confessionnel.

3. Le texte du travail devra être envoyé dactylographié (3000 mots au maximum), signé d'un pseudonyme, accompagné d'une enveloppe portant au dehors le pseudonyme, à l'intérieur le nom et l'adresse de l'auteur. Il devra parvenir au Cartel romand H. S. M., Grand-Pont 2, Lausanne, avant le 1er novembre 1937.

II. La Commission d'éducation et de préservation morale du Cartel fonctionnera comme jury. Elle soumettra préalablement les travaux entrant en considération à quelques groupes de garçons adolescents de divers milieux pour avoir leur avis.

III. La Commission pourra primer les travaux à sa convenance. Elle dispose à cet effet d'un crédit de 200 fr. (deux cents).

IV. Le Cartel deviendra propriétaire des travaux qui auront été récompensés par une somme de 50 fr. au moins.

V. Le Cartel se réserve le droit de modifier à son gré les travaux dont il se sera rendu acquéreur, éventuellement de combiner plusieurs travaux. Seuls les travaux publiés dans leur texte original ou revu par l'auteur porteront le nom de ce dernier.

Cartel romand d'hygiène sociale et morale.

LECTURE LITTÉRAIRE

FERMES AU SOLEIL

Depuis un mois, le large soleil jette aux champs sa flamme cuisante. La vie radieuse éclôt sous cette averse de feu ; la terre est verte à perte de vue. Jusqu'au bord de l'horizon, le ciel est bleu. Les fermes normandes semées par la plaine semblent, de loin, de petits bois, enfermés dans leur ceinture de hêtres élancés. De près, quand on ouvre la barrière vermoulue, on croit voir un jardin géant, car tous les antiques pommiers, osseux comme les paysans, sont en fleurs. Les vieux troncs noirs, crochus, tortus, alignés par la cour, étalent sous le ciel leurs dômes éclatants, blancs et roses. Le doux parfum de leur épanouissement se mêle aux grasses senteurs des étables ouvertes et aux vapeurs du fumier qui fermente, couvert de poules.

Guy de Maupassant, *Le père Milon.*

AQUARELLE

Des navires chargés de voiles blanches remontent lentement des deux côtés du bateau. A chaque coup de brise, ils se penchent comme des oiseaux paresseux. Ils courent obliquement, puis reviennent ; on dirait qu'ils se trouvent bien dans le grand port d'eau douce de Bordeaux. Les rives, bordées de verdure pâle, glissent à droite et à gauche, bien loin, au bord du ciel ; la Gironde est large comme une mer ; à cette distance, on croirait voir deux haies ; les arbres indistincts dressent leur taille fine dans une robe de gaze bleuâtre ; çà et là de grands pins lèvent leurs parasols sur l'horizon vaporeux, où tout se confond et s'efface ; il y a une douceur inexprimable dans ces premières teintes du jour si timides, attendries encore par la brume qui transpire hors du fleuve profond.

H. Taine : *Voyage aux Pyrénées.*

Exercice. — Essayez d'esquisser et de peindre le paysage que l'auteur a décrit.

L'ÉTÉ

Le ciel est bleu, mais un nuage
Monte derrière la maison.
Ça pourrait bien être un orage.
Il fait plus chaud que de saison.

Jouer l'été met en nage !
Nous avons presque mal au cœur.
Mais l'herbe et sa petite odeur
Vont nous rafraîchir le visage.

Lucie Delarue-Mardrus, *Poèmes mignons.*

LES LIVRES

Atlas scolaire suisse, 6e édition française. Un volume cartonné grand in-4°. Fr. 17.50. Librairie Payot.

L'Atlas scolaire suisse a fait ses preuves : les écoliers ne sauraient s'en passer. A côté des cartes physiques et politiques, cet ouvrage contient des cartes climatiques et des cartes économiques. Il renseigne sur la densité de la population, sur la répartition des villes, reconnaissant ainsi l'importance de ces phénomènes.

Les faits étant en constante évolution, il y a lieu de modifier d'une édition à l'autre, ce qui s'est transformé dans le monde. C'est ainsi que l'*Atlas scolaire suisse* est constamment renouvelé et mis à jour.

Pour se conformer au règlement de maturité fédérale, on a donné pour la Suisse de nouvelles cartes (géologie, tectonique, glaciation quaternaire). Pour tous les continents des cartes tectoniques ont été substituées aux cartes géologiques. On a juxtaposé les cartes du climat, du sol, de la végétation, de l'économie et de la densité de la population. L'importance croissante des pays asiatiques de forte densité, de la Nouvelle-Angleterre, est désormais retenue.

On a dégagé des types de villages : village-rue (Rheintal saint-gallois) ou massé (Schaffhouse), hameau (Thurgovie), ferme isolée (Appenzell), agglomération à la lisière des marais ou des forêts, village circulaire (Allemagne). Pour les villes, même à l'étranger, on a distingué les stades de leur développement.

Le Plateau suisse présente ses paysages morainiques, sa partie ondulée avec vallées encaissées, son massif à vallées rayonnantes, ses mollasses, les Alpes leur relief tantôt calcaire, tantôt cristallin, leurs glaciers, leurs cônes d'éboulement, leurs torrents, leurs cirques d'érosion et leurs éventails de déjection.

Sous un volume restreint, l'*Atlas scolaire suisse* renferme, condensée, une somme considérable de renseignements sur le monde d'aujourd'hui ; une personne cultivée ne peut se passer d'un guide de ce genre. Cet atlas est une image vivante du monde et de la patrie.

Communiqué.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

HOTEL DU CERVIN

à St-Luc, dans le pittoresque Val d'Anniviers, avec son magnifique belvédère, La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles.
Arrangements. — Rossier et Gard, propr. — Tél. 3.

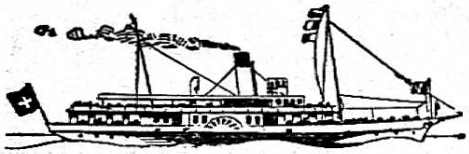

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** à prix très réduits, bateaux seulement, ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.**

SALANFE 1914 m. (Valais)
Hôtel Dent du Midi
But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert du 1er juin au 1er octobre. Pour écoles : soupe, couche sur paillasse, café au lait Fr. 2.—, par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et très aérés. Tél. Salanfe 62.882. Coquoz Frères et Cie, prop. Hiver Salvan 62.935 Membres du C.A.S.

Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141.**

ST-SULPICE
(Vaud) 5 km de Lausanne-
——— Ouchy ———
Autobus et bateaux

BELLEVUE-TERRASSE
Panorama unique. Eglise historique. Arrangement pour écoles : 1 soupe, 40 cts ; 1 thé, 20 cts.
Tél. 47.113 J. CHEVALLEY-RÉTORNAZ.

Bibliothèque nationale suisse
Berne

6

Collection agricole

AGENDA DE L'AGRICULTEUR ET DU VIGNERON
Un volume in-16°, relié toile . . . . . Fr. 2.50

MANUEL DE VINIFICATION
par *L. Benvegnin, G. Piguet* et *B. Porchet.*
Un volume in-8° relié plein toile, avec 43 figures . . . . . Fr. 4.80

LA CONDUITE DU RUCHER, CALENDRIER DE L'APICULTEUR
par *E. Bertrand.*
Un volume in-8°, cartonné, avec un portrait, 3 planches et 98 figures Fr. 5.—

SOL ET ENGRAIS
par *Ch. Dusserre, R. Gallay, J.-L. Barrelet* et *J. Stœckli.*
Un volume in-8° cartonné . . . . . Fr. 4.—

LES ENNEMIS DES PLANTES CULTIVÉES
par *H. Faes, M. Staehelin* et *P. Bovey.*
Un volume in-8°, avec 242 illustrations, cartonné . . . . . Fr. 6.50

NOTRE VIGNOBLE
sa culture — sa défense — son évolution, par *H. Faes* et *A. Paschoud.*
Un volume in-8° cartonné, avec 93 figures . . . . . Fr. 4.80

GUIDE PRATIQUE DE SYLVICULTURE
par *F. Fankhauser.* — 3e édition française par *M. Petitmermet.*
Un vol. in-8° relié plein toile contenant 124 figures et 1 planche en couleurs Fr. 10.—

LE LAIT
par *R. Gallay.*
Un volume in-8° cartonné, avec 43 figures . . . . . Fr. 4.—

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL DANS LE CANTON DE VAUD
par le colonel *Ed. Jacky.*
Un volume in-8°, avec 12 illustrations, cartonné . . . . . Fr. 5.—

LE SIGNALEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES
par le colonel *Ed. Jacky.*
Un volume in-8° cartonné . . . . . Fr. 3.—

MANUEL DE CULTURE POTAGÈRE
par *Walter Kienli.* — Traduction française par *M. Daiber.*
Un volume in-8° avec 52 illustrations, cartonné . . . . . Fr. 5.—

COMPTABILITÉ AGRICOLE
par *Ernest Laur.*
Un volume in-8° relié plein toile . . . . . Fr. 4.75

ÉCONOMIE RURALE DE LA PETITE ET MOYENNE CULTURE
par *Ernest Laur.*
Un volume in-8° relié plein toile . . . . . Fr. 8.—

NOS ARBRES FRUITIERS
par *G. Lavanchy* et *Ph. Aubert.*
Un volume in-8° avec 107 illustrations, cartonné . . . . . Fr. 4.50

AMÉLIORATIONS FONCIÈRES
par *A. Schnyder, J.-J. Wey, J. Luchsinger et A. Taillefert.*
Un volume in-8° cartonné, avec 26 figures et 3 planches en dépliants . . . Fr. 4.80

MANUEL D'INDUSTRIE LAITIÈRE
par *E. de Vevey.*
Un volume in-8° relié plein toile, illustré . . . . . Fr. 5.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

LAUSANNE, 24 juillet 1937 LXXIIIe ANNÉE — No 28

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, rue des Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ALLEMAND à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois garanti en 2 mois, l'italien en 1

Prêts sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions sans engagement ni avance. Discrétion. Références de 1er ordre. Se rend sur place. Timbre pr réponse. **Banque de Prêts S.A.**, Paix 4, Lausanne.